



L'ENTRETIEN D'APPRÉCIATION

LA CFTC RESPONSABLE, OFFENSIVE ET CONSTRUCTIVE

Du nouveau en 2026 :

À compter de 2026, votre manager peut vous fixer de **nouveaux objectifs extra financiers** qui portent sur différents domaines **en lien avec la performance durable** :

- ❖ La **performance opérationnelle des projets**,
- ❖ La **gestion des risques et la conformité** (intégrant la satisfaction client et la relation durable avec les fournisseurs)
- ❖ Les enjeux **environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)**, présents au quotidien dans les métiers du Groupe.

Comme en 2025, **l'ensemble des collaborateurs dispose d'objectifs ESG**.

Pour les managers, un minimum de **50 % d'objectifs extra-financiers** est requis, dont **au moins 20 % dans les catégories ESG**.

En cas de désaccord, vous pouvez contester.

A noter, la signature en fin d'entretien ne valide pas la notation.

Elle certifie simplement que l'entretien a eu lieu.

Pour solliciter une révision de la notation, il faut établir une requête sur les points que vous contestez. Celle-ci devra être transmise par la voie hiérarchique auprès du responsable de NOD.

Vos recours :

La Commission de Médiation :

L'agent dispose de deux mois, à compter de la notification de l'appréciation finale pour saisir, par écrit, la Commission de Médiation.

Cette dernière peut proposer, pour tout ou une partie de l'entretien, des modifications.

L'agent peut être accompagné d'un défenseur syndical ou non.

Vos représentants CFTC sont formés pour vous accompagner dans cette démarche.

La Commission Paritaire :

Si le désaccord persiste, l'agent peut saisir la Commission Paritaire, toujours par écrit (CAP pour les fonctionnaires et CCP pour les salariés).

La Commission Paritaire émet un avis, mais la décision finale revient au Directeur du NOD auquel appartient l'agent.



Les objectifs de l'entretien d'appréciation :

- **Evaluer la maîtrise du poste tenu** en évaluant les compétences démontrées (les savoir-faire et les savoir être) et l'atteinte des objectifs fixés et lister les faits marquants de l'année
- **Identifier les compétences acquises et celles à consolider** ou à développer pour maîtriser pleinement son poste
- **Fixer les objectifs financiers et extra financiers (ESG)** pour l'année et lister les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre

Conseils de la CFTC pour un entretien réussi et serein :

Prenez un cahier, un stylo et un surligneur et installez- vous confortablement dans une pièce au calme 😊

Prenez votre entretien de l'année 2025 (et autres entretiens intermédiaires) et **posez-vous la question pour chaque objectif** :

- J'ai atteint mon objectif (si possible le quantifier), et je suis fier de moi, j'y suis arrivé parce que...
- Je n'ai pas complètement atteint mon objectif, cela s'explique par une conjoncture difficile (clients, maladie...), j'ai besoin d'une formation pour être plus à l'aise...
- Valoriser les actions (hors objectifs fixés) dans lesquelles vous vous êtes investis pendant l'année : une action citoyenne, l'animation d'un groupe de travail, une bonne idée pour améliorer la vie dans votre service...

Misez sur l'information et les formations !

Pour vous aider à préparer votre entretien, rendez-vous sur :

- ❖ Espace RH de .com1 et **m@rh** du 8 janvier au 31 mars 2026
- ❖ Consultez **netrh**, rubrique Evolution Professionnelle/Entretiens/Entretiens d'appréciation

**Un entretien d'appréciation bien préparé
est un temps privilégié et d'échanges**

**Des questions ? Contactez
vos correspondants CFTC**

<http://www.cftclaposte.fr>
<https://www.facebook.com/CFTCSNLP/>
Syndicat CFTC La Poste (@CftcLaPoste) /Twitter

